



L'an deux mille vingt-quatre et le six avril à neuf heure,
Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 29 mars 2024

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	7
Procuration	1
Votants	8

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, ESCANDE
Renaud, BALSAN Laurent, SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, THION Jean-
Claude

Absents : JOSSINET Gaëlle, RAGUES Christian, PONCELET Jean-Marie

Procurations : JOSSINET Gaëlle à Corinne THERIC

Vote :

Pour : 8

Abstention :

Contre :

AIDE A L'ABATTOIR D'ALÈS

Mme le Maire expose au conseil la situation de l'abattoir d'Alès :

Construit il y a 60 ans, il ne correspond plus aux besoins actuels et, malgré le soutien d'Alès Agglomération et des efforts importants pour rationaliser ses dépenses, il a été placé en redressement judiciaire par le Tribunal de commerce de Nîmes.

L'abattoir est par ailleurs désormais géré avec les professionnels (éleveurs, chevillards,...), qui ont pris des participations au capital et s'investissent fortement. La construction d'un nouvel abattoir, aux dimensionnements plus adaptés, est indispensable.

Les éleveurs ne peuvent cependant pas se passer d'abattoir, même pour une période transitoire et il est essentiel de permettre à l'abattoir actuel de poursuivre son activité jusqu'à l'émergence d'un nouvel outil.

La survie même de la filière est en jeu, c'est pourquoi les éleveurs gardois ont lancé un appel au don, que la Chambre d'Agriculture a relayé auprès des communes.

Considérant que l'abattoir d'Alès est indispensable au maintien d'une filière élevage dans le Gard et constitue à ce titre un outil structurant aussi pour notre territoire, notre économie et notre culture, Mme le Maire propose de donner une participation symbolique de soutien de 500€.

le conseil municipal, après délibération :

- APPROUVE la proposition d'attribuer une participation de 500€ à l'abattoir d'Alès.
- AUTORISE Mme le Maire à signer les documents y afférents

Fait et délibéré en Mairie, le 06 avril 2024

Mme le Maire
Irène LEBEAU

